

AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Avis de concours interne sur épreuves pour le recrutement de secrétaires médicaux de la fonction publique hospitalière

NOR : SASH0940085V

Un concours interne sur épreuves aura lieu aux hôpitaux universitaires de Strasbourg (Bas-Rhin), en application du 2° de l'article 20 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié, portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir 6 postes de secrétaire médical de la fonction publique hospitalière vacants dans les établissements suivants :

- centre hospitalier de Haguenau : 1 poste ;
- centre hospitalier de Sélestat : 1 poste ;
- centre hospitalier départemental de Bischwiller : 1 poste ;
- hôpitaux universitaires de Strasbourg : 3 postes.

Peuvent être candidats les fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratifs. Ils doivent être en fonctions et justifier de trois années au moins de services publics au 1^{er} janvier 2009.

Les candidatures doivent être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel*, par lettre recommandée (le cachet de la poste faisant foi) au directeur des ressources humaines des hôpitaux universitaires de Strasbourg, 1, place de l'Hôpital, BP 426, 67091 Strasbourg Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.